

Louvain-la-Neuve, mercredi 5 octobre 2011

Service à la société de l'UCL

L'UCL facilite le transfert des connaissances vers la société

Outre l'enseignement et la recherche, l'Université remplit une troisième mission : « le service à la société ». Le transfert des connaissances au sein de la société est un des enjeux majeurs de cette mission, tant pour l'université que pour la société. Ce transfert est source de progrès et d'innovation.

De par la nature des intérêts sociétaux, des compétences spécifiques, des moyens humains et financiers en jeu, le transfert de technologie et la valorisation des connaissances sont des processus longs et complexes. Forte de ce constat, l'UCL vient de créer le **Louvain Technology Transfer Office** (LTTO) afin de répondre à ces défis et ainsi accentuer le transfert de technologie et la valorisation des connaissances au sein de la société.

Son originalité ? Un « guichet unique », mettant à disposition des chercheurs de l'UCL et de ses partenaires un service totalement intégré dans un processus continu, depuis la recherche de financement jusqu'à l'ancrage des résultats de la recherche au sein de la société.

Concrètement, le LTTO rassemble les **équipes expérimentées et pluridisciplinaires** de l'administration de la recherche de l'université et de la Sopartec (société de transfert de technologie de l'UCL). Par son guichet unique, il met à la disposition de la communauté UCL les meilleurs experts en recherche de financement, montage de projet, rédaction de contrats, protection de la propriété intellectuelle, protection du know-how, transfert de matériel biologique, dépôt de brevets, définition de business model, négociation d'accords de licence et accompagnement au lancement de spin-off.

Aux entreprises et autres partenaires, le LTTO fournit une réponse à des besoins ciblés en termes de recherche scientifique de pointe à l'UCL en vue d'entamer une collaboration. Il offre également un **panel de compétences et de moyens technologiques dans de nombreux domaines**.

Un exemple de transfert ? **Christophe De Vleeschouwer**, professeur au Pôle en ingénierie électrique de l'UCL, a mis au point un système d'**analyse automatique** (images au ralenti) **des scènes de sport**. De son côté, **Cédrick Fairon**, directeur du Centre de traitement automatique du langage de l'UCL, a imaginé un outil capable de traiter automatiquement d'importantes quantités d'informations textuelles. Ces deux professeurs sont sur le point de créer leur spin-off, grâce notamment à des investisseurs extérieurs. Le temps écoulé entre le début de leur premiers résultats de recherche et la création de leur spin-off ? 2 ans. Les chercheurs ont ainsi réalisé un gain de temps non-négligeable, qui leur permettra de relancer d'autres recherches, dérivées de leur produit.

Benoît Macq, prorecteur au service à la société de l'UCL et fondateur du LTTO est convaincu de l'efficacité de ce nouvel outil : « *grâce au LTTO, chacun est gagnant : le chercheur voit son travail valorisé et peut ainsi se pencher sur de nouveaux projets de recherche ; l'université garde ses chercheurs en son sein ; la société profite de l'excellence de la recherche de l'UCL* ».